



**Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement  
tenue le lundi 17 octobre 2022, à 19 h;  
au service de garde Beau-Soleil**

**Étaient présents(es) :** Personnel école : Kevin Rodrigue , Julie Nadeau , Marie Mercier , Luc Bouchard , Lyne Lefebvre , Diane Caron , Marie-Josée D'Amours

**Parents d'élèves :** Sophie Touron , Meriem Laraki , Isabelle Emond , Sophie Clavelier , Hubert Cotton , Elisabeth Lavoie

**Membres de la communauté :** Yves Mercier

**Direction d'école :** Karine Bernier

**Personne du public :**

**Invités :**

**Secrétaire :** Elisabeth Lavoie

Légende :  = document papier  
 = document courriel

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue	Mme Karine Bernier souhaite la bienvenue à toutes et à tous.	
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	L'assemblée débute à 19h. La directrice, Mme Karine Bernier, ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Luc Bouchard</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté  <input type="checkbox"/> tel que présenté.  <input checked="" type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p><b>ADOPTÉ</b> à l'unanimité.</p>	<p>Ajout points tarif concessionnaire et traiteur ainsi que Cosmoss.</p>
<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2022</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Marie-Josée D'Amours</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉ</b> à l'unanimité.</p>	
<p>5. Nomination d'un président(e) et d'un vice-président pour l'année, parmi les parents membres du <u>CÉ</u> (formulaire 12)</p> <p>5.1. Nomination d'un(e) secrétaire pour l'année</p> <p>5.2. Nomination d'un(e) trésorière</p> <p>5.3. Représentants au conseil d'établissement – (formulaire 14)</p> <p>5.4. Formulaire de dénonciation d'intérêts – (formulaire 15)</p>	<p>Elisabeth Lavoie propose Hubert Cotton à titre de <u>président</u>. Hubert Cotton accepte.</p> <p>Hubert Cotton propose Sophie Clavelier à titre de <u>vice-présidente</u>. Sophie Clavelier accepte.</p> <p>Luc Bouchard propose Elisabeth Lavoie à titre de <u>secrétaire</u>. Elisabeth Lavoie accepte.</p> <p>Hubert Cotton propose Elisabeth Lavoie à titre de <u>trésorier(ère)</u>. Elisabeth Lavoie accepte.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Révision des règles de régie interne (adoption) (art. 63 et 67 LIP)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Elisabeth Lavoie</p> <p><b>QUE</b> les règles de régie interne soient approuvées telles que présentées</p> <p><b>ADOPTÉES</b> à l'unanimité.</p>	
<p>7. Calendrier des rencontres (consultation et adoption) (art. 67 LIP)</p>	<p>Les membres du conseil d'établissement déterminent le calendrier des rencontres. Ces dates ne rentrent pas en conflit avec le comité de parents ou le CA du CSS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> lundi, 28 novembre 2022 à 19h</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> lundi, 30 janvier 2023 à 19 h</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> lundi, 27 mars 2023 à 19 h</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> lundi, 15 mai 2023 à 19 h</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> lundi, 12 juin 2023 à 19 h</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Sophie Tournon</p> <p><b>QUE</b> le calendrier des rencontres soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉ</b> à l'unanimité.</p>	
<p>8. Correspondance 8.1. Campagne de financement (20 septembre 2022)</p>	<p>Sans commentaire.</p> <p><i>Ajout d'un comité de campagne de financement</i></p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>8.2. Formation des nouveaux membres du CÉ (29 septembre 2022)</p>		
<p>9. Information du comité de parents 9.1. Information du représentant</p>	<p>Rien à signaler.</p>	
<p>10. Direction 10.1. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école (adoption) (art. 75.1 et 83.1)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Marie Mercier</p> <p><b>QUE</b> le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école soit adopté</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> tel que présenté. <input type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p><b>ADOPTÉ</b> à l'unanimité</p>	
<p>10.2. Programme d'aide – Maison de la famille</p> <p>10.3. Projet classe extérieure</p>	<p>Marie-Josée D'Amours nous parle de la belle collaboration entre la Maison de la famille et l'école pour l'aide aux devoirs.</p> <p>Mme Karine nous informe qu'une demande au ministère devrait être envoyée d'ici décembre afin que ce projet voie le jour.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>10.4. Dossiers à privilégier en 2022-2023 10.4.1 Évaluation de l'IB</p>	<p>Mme Julie explique le dossier. L'évaluation va se dérouler les 7, 8 et 9 février en virtuel.</p>	
<p>10.4.2 Projet classe extérieure</p>	<p>Ce projet fera partie du 2<sup>e</sup> dossier en suivi cette année.</p>	
<p>10.5. Parascolaire (information) 10.5.1. Campagne de financement</p>	<p>Vente de clémentines : présentement 1 600\$ de profit / 80 vendeurs (familles). Il y a une baisse comparativement à l'an passé. La campagne se déroule jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2022</p>	
<p>10.5.2. Activités parascolaires</p>	<p>250 inscriptions pour la session d'automne.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>10.6. Activités éducatives et complémentaires (approbation) (art. 87 LIP) Voir ordre du jour</p> <p>11. Autres points 11.1. Augmentation du service de concessionnaire et traiteur au service de garde</p> <p>11.2. Cosmoss</p> <p>12. Parole au public</p> <p>13. Levée de l'assemblée</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Hubert Cotton</p> <p><b>QUE</b> les activités éducatives et complémentaires soient acceptées.</p> <p><b>APPROUVÉES</b> à l'unanimité. En ajoutant toutes les marches aux abords de l'école jusqu'aux parcs des chutes, Dionne, du Campus-et-de-la-Cité et des Pruches.</p> <p>Le conseil d'administration du CSS a accepté, à sa séance du 11 octobre dernier, de majorer le prix des repas à 50 ¢.</p> <p>Lecture de la lettre qui résume le dossier du transport actif.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Hubert Cotton</p> <p><b>QUE</b> la séance soit levée à 20h44.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p>	

  
Hubert Cotton, président(e)

  
Karine Bernier, directrice